

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 30 mai 2019.

Sont présents à cette séance :

M. André Ferland
M. Étienne Prévost
M. Marcel Bégin

Sont absents à cette séance :

M. Réjean Bédard
M. Simon Carrier Tanguay

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général / secrétaire-trésorier et Mme Émilie Goudreault, chargée de projets pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée, assistent également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

36-05-19

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 30 mai 2019 tel que modifié.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 29 avril 2019
 - 3.2 - Suivis au procès verbal du 29 avril 2019
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Acceptation des comptes à payer
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - ACCÈS AUX ONDES RADIOS
 - 5.2 - CAMION CITERNE - RÉSOLUTION ANNULATION APPEL D'OFFRES
 - 5.3 - RÉSOLUTION DEMANDE SOUMISSION POUR UN CONSULTANT
- DEVIS D'APPEL D'OFFRE
- 6 - CORRESPONDANCE
- 7 - VARIA
 - 7.1 - SUIVI COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE
 - 7.2 - RÉSOLUTION - DÉSIGNATION M. PIERRE MORNEAU -COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE
 - 7.3 - RÉSOLUTION ACHAT CHANDAILS POMPIERS
- 8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

37-05-19

3.1 - Séance ordinaire du 29 avril 2019

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du tel que modifié.

Les points suivants devront être modifiés:

- 5.3. Inscrire la répartition (%) pour l'employé ainsi que la régie
- 7.6. Changer sécurité incendie pour sécurité civile

ADOPTÉE

3.2 - Suivis au procès verbal du 29 avril 2019

Les soumissions pour les chandails ont été demandées. La soumission de l'entreprise Au bon Marché Bernard est la plus basse.

Soumission réparation camion "unité d'urgence" - Gyro-trac

4 - FINANCES

38-05-19

4.1 - Acceptation des comptes à payer

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 05-2019 déposée en date du 27 mai 2019 et vérifiée par le directeur général dans laquelle figurent tous les comptes à accepter s'élève au montant de: 15,985.28\$

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour mai 2019 déposée en date du 30 mai 2019 et vérifiée par le directeur général dans laquelle figurent tous les comptes à accepter s'élève au montant de: 1,320.35\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 05-2019 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour mai 2019 s'élève à 17,305.63\$.

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 05-2019.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - ACCÈS AUX ONDES RADIOS

M. Morneau a contacté la Direction générale de la réglementation des radiocommunications et de la radiodiffusion du gouvernement du Canada afin d'obtenir la procédure pour avoir l'accès aux ondes radios dans le camion de service. Pendant cet appel, des vérifications ont été effectuées afin d'établir le

nombre exact de radio utilisé par l'ensemble des employés de la régie. Il a été constaté que plus d'appareils sont utilisés que ce qui est enregistré. Une facture d'utilisation rétroactive sera envoyée à la régie en date du premier janvier 2019 pour rétablir la situation.

39-05-19

5.2 - CAMION CITERNE - RÉOLUTION ANNULATION APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la régie des incendies du secteur Est des Etchemins a adopté la résolution no. 30-04 autorisant le dépôt de l'appel d'offres sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO) pour l'acquisition d'un camion-citerne;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres doit être annulé pour la raison suivante: révision de la vocation du véhicule au niveau des espaces de rangement et des besoins de pompage;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) annule l'appel d'offres qui a été lancé sur le système électronique d'appels d'offre numéro 2019-01 pour l'acquisition d'un camion transporteur 2019 ou plus récent;

QUE la résolution 30-04 est par le fait même annulée.

ADOPTÉE

40-05-19

5.3 - RÉOLUTION DEMANDE SOUMISSION POUR UN CONSULTANT - DEVIS D'APPEL D'OFFRE

CONSIDÉRANT QUE la régie des incendies du secteur Est des Etchemins a adopté la résolution no. 39-05 annulant l'appel d'offres sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO) pour l'acquisition d'un camion-citerne;

CONSIDÉRANT QUE le devis d'appel doit être retravaillé pour la raison suivante: révision de la vocation du véhicule au niveau des espaces de rangement et des besoins de pompage;

CONSIDÉRANT QUE la conception du devis d'appel d'offres pour l'acquisition du camion citerne avec pompe intégrée sera plus complexe et demandera plus de temps que le projet initial;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE les services d'un consultant externe seront nécessaires pour la conception du devis d'appel d'offres incluant un estimé budgétaire;

QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise le directeur général de la régie, M. Pierre Morneau, à demander des soumissions sur invitation pour un consultant externe qui s'occupera de la conception du devis d'appel d'offres incluant un estimé budgétaire;

QU'une rencontre spéciale pour nommer le consultant soit convoquée par M. Morneau lorsqu'il aura en main les soumissions.

ADOPTÉE

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7 - VARIA

7.1 - SUIVI COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE

Lors de la dernière rencontre, les rôles et responsabilités suivantes ont été déterminées:

-M. Adélard Couture, maire de Saint-Camille: Président

-Mme Dany Robert, directrice de Saint-Magloire: secrétaire-trésorière

-M. Gilles Vézina, directeur de Sainte-Justine: comptabilité et facturation

-M. Pierre Morneau, directeur de la régie des incendies: recherches d'information

M. Gilles Vézina a envoyé une demande aux 5 municipalités unies pour le schéma de sécurité civile d'adopter une résolution qui lui donnera le pouvoir de faire les achats concernant la sécurité civile.

41-05-19

7.2 - RÉOLUTION - DÉSIGNATION M. PIERRE MORNEAU -COMITÉ SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT la création officielle d'un comité de sécurité civil;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, M. Pierre Morneau, a les compétences nécessaires pour accompagner le comité dans les différentes étapes de la production d'un plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE M. Morneau est le directeur de la régie et que celle-ci est constituée des 5 mêmes municipalités qui se sont associées pour le plan de sécurité civile;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) désigne le directeur général de la régie, M. Pierre Morneau, à titre de représentant pour siéger sur le comité de la sécurité civile du secteur Est des Etchemins.

42-05-19

7.3 - RÉOLUTION ACHAT CHANDAILS POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE M. Morneau a fait des demandes de soumissions pour l'achat de chandails pour les pompiers de la régie;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Au bon Marché Bernard est le plus bas soumissionnaire;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise le directeur général de la régie, M. Pierre Morneau, à faire l'achat de 75 chandails portant la mention INCENDIE au dos et le logo de la régie à l'Avant, au coeur.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

43-05-19

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉTIENNE PRÉVOST, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 8H15.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

Pierre Morneau, directeur général
et secrétaire-trésorier